

PRÉDICATION ET ARGUMENTATION

Marion CAREL
(École des Hautes Études)

“Par des propositions telles que Socrate est un homme ou Socrate est un animal, il n’est pas dénoté que Socrate possède l’humanité ou l’animalité, et il n’est pas dénoté que l’humanité est en Socrate, ni que l’homme ou l’animal est en Socrate, ni que l’homme ou l’animal appartient à l’essence ou à la quiddité de Socrate, ou à l’intellect quidditatif de Socrate”.

Guillaume d’Occam.

1. Introduction

La Querelle des Universaux a conduit les logiciens du Moyen Age à fournir des descriptions très diverses de l’énoncé prédicatif. L’une de ces conceptions est devenue classique: c’est celle qui, déjà présente chez Abélard ou Pierre d’Espagne, se trouve par exemple de nos jours dans les *Actes de langage* de Searle ou dans la “théorie de l’argumentation dans la langue” développée par Anscombe et Ducrot¹. Je la résume rapidement, au risque de la caricaturer. J’entendrai d’abord par *énoncé prédicatif* un énoncé syntaxiquement analysable en deux parties, le sujet et le prédicat. La conception “classique” donne alors de ces énoncés l’analyse sémantique suivante. Le sujet sert à

¹ On pourra voir à ce sujet le paragraphe 63 du *Traité des Intellections* d’Abélard (Vrin), les *Summulae logicales* de Pierre d’Espagne, le chapitre 5 de *Speech Acts* de Searle (Cambridge University Press, 1969), “argumentation et persuasion” de Ducrot (*Enonciation et parti pris*, actes du colloque d’Anvers de 1990).

désigner un objet, en en donnant une description, ou au moins en donnant sur lui des indications permettant de l'identifier. Le prédicat sert à indiquer une certaine propriété, simple ou complexe, dont la nature varie selon les auteurs que je viens de citer, et la prédication est alors l'attribution à l'objet auquel le sujet réfère de la propriété représentée par le prédicat.

Cette conception "classique" de l'énoncé prédicatif a été fortement critiquée par les nominalistes du Moyen-Age, et en particulier Occam dont je reprendrai ici la critique², dans ses grandes lignes. La question est la suivante: qu'est-ce que peut bien être cette propriété d'être un homme que *Socrate est un homme* attribuerait, selon les "classiques", au référent de *Socrate* et que du même coup *Platon est un homme* attribuerait au référent de *Platon* ? Il n'y a que deux possibilités, et elles semblent toutes les deux caduques: ou cette propriété relève d'un ordre **autre** que celui des individus dont fait partie le référent de *Socrate*, ou cette propriété et cet objet relèvent du **même** ordre. C'est la première de ces deux possibilités qu'ont par exemple choisi d'exploiter Searle ou Abélard, pour qui le sujet réfère à un objet extra-linguistique (ou extra-mental) tandis que le prédicat désigne quelque chose de linguistique (ou mental). Mais comment deux choses vues comme radicalement hétérogènes (la propriété d'être un homme et Socrate) pourraient entretenir un rapport de convenance, d'adéquation ? Comment du linguistique pourrait-il être attribué à de l'extra-linguistique ? Comment *Socrate est un homme* pourrait-il être vrai ? Pour pouvoir donner un sens à la notion d' "attribution", tout en maintenant que le sujet réfère à un objet extra-linguistique, il me semble nécessaire d'adopter la seconde possibilité et d'ainsi soutenir que la propriété d'être un homme est une "chose", exactement au même titre que Socrate. Mais quelle drôle de chose serait alors cette propriété

² Cf par exemple le chapitre 2 de la seconde partie de la *Somme de Logique* d'Occam (T.E.R.).

d'être un homme qui, tout en étant une, serait simultanément inhérente à toutes ces autres choses, Socrate, Platon, qui sont localement distinctes, parfaitement indépendantes, et pourtant également qualifiables d'hommes. Cette critique d'Occam me semble incontournable, et c'est pourquoi j'abandonnerai à sa suite la conception "classique" de l'énoncé prédicatif.

Mais je ne le suivrai pas dans la solution qu'il propose. En effet, compte tenu de ces difficultés, Occam propose de dire qu'un énoncé singulier X est P (*Socrate est un homme, ce problème est facile*) n'attribue pas la propriété d'être P à l'objet désigné par X mais identifie cet objet à l'une des entités de la pluralité des P : *Socrate est un homme* signifierait que Socrate est identique à l'un des hommes. C'est ce que Leibniz a appelé la "voie des exemples", par opposition à la "voie des idées". Or cette voie des exemples n'est pas sans rencontrer aussi des difficultés: car si la pluralité des hommes est peut-être déterminable (je dis bien "peut-être", vu la difficulté des définitions juridiques ou médicales), quelle est par contre la pluralité des choses faciles, ou gentiles, ou grandes ? On pourrait reprendre ici le dialogue de Hippias et Socrate sur le beau³. Hippias propose en effet de dire que "le beau, c'est une belle fille", puis concède à Socrate qu'il y a aussi de belles cavales mais rechigne à décrire le beau par une belle marmite: la plus belle des marmites n'est-elle pas laide à côté des filles ? Mais n'en est-il pas alors de même des filles comparées aux dieux ? La même question se pose à la théorie occamienne: comment isoler la pluralité des choses faciles sans en fait isoler la pluralité des choses à la fois faciles et difficiles ?

Et ce n'est pas là la seule difficulté que rencontre Occam. Car il conserve de la conception "classique" de l'énoncé prédicatif cette idée que le sujet permet de désigner un objet. Or que désigne par exemple

³ Cf le dialogue de Platon *Hippias Majeur*, 287e-289d.

*cette église dans Cette église a été construite en 1245. Elle a totalement brûlé au XVIème siècle et la façade que vous voyez est du XIXème?*⁴ Selon moi, c'est dès l'hypothèse d'un rôle référentiel du sujet, et en fait à cause de cette hypothèse, que la conception "classique" rencontre des difficultés. C'est pourquoi, à l'encontre de cette conception, je me propose de développer ici l'idée que le sujet peut avoir un rôle non référentiel, la prédication elle-même pouvant alors ne pas être une attribution. Plus précisément, ce rôle non référentiel du sujet est pour moi un rôle argumentatif, lié à la signification même des mots qu'il comporte. C'est-à-dire qu'il existe selon moi toute une famille d'énoncés prédicatifs dont le sens même contient une argumentation, elle-même construite à partir de la signification argumentative du sujet. Pour montrer cela, je commencerai par classer cette famille d'énoncés prédicatifs en deux catégories: on verra alors comment, dans chacun de ces cas, le sujet participe sémantiquement à la construction argumentative.

2. Première catégorie d'énoncés prédicatifs argumentatifs:

Je caractériserai cette première catégorie d'énoncés prédicatifs par le fait qu'ils expriment tous un principe argumentatif dont le contenu est déterminé à la fois par le sujet et par le prédicat. Je ne développerai pas ici cette notion de "principe argumentatif"⁵. Indiquons simplement que, selon moi, l'énoncé canonique d'un tel principe s'effectue, soit au moyen d'un enchaînement normatif (par exemple *Pierre est riche donc il est heureux, les membres de la famille royale sont heureux car ils sont riches,*

⁴ Ce type de difficulté est mis en évidence dans le chapitre 12 du livre 2 de la Logique de Port Royal qui traite de discours comme *Rome, qu'Auguste avait trouvée de brique, était maintenant de marbre.*

⁵ Pour plus de précisions, on pourra voir mon article "pourtant: argumentation by exception" (*Journal of Pragmatics*, vol. 24, n1;2, 1995.)

certain universitaires sont riches: ils doivent être heureux, si Pierre est riche, il est heureux), soit au moyen d'un enchaînement exceptif (comme *Pierre est riche pourtant il n'est pas heureux, bien qu'il soit riche, Pierre n'est pas heureux, même certains riches ne sont pas heureux*): le principe argumentatif commun aux enchaînements normatifs pris en exemple pourrait encore se formuler *être riche rend heureux* tandis que le principe commun aux enchaînements exceptifs pris en exemple se formulerait *être riche ne rend pas nécessairement heureux*. Pour mettre en évidence ces principes, je choisirai généralement de paraphraser les groupes de mots étudiés par des enchaînements argumentatifs ou exceptifs.

Cette première catégorie d'énoncés prédicatifs contient d'abord des discours dont l'interprétation reposerait, selon Donnellan⁶, sur une lecture attributive du sujet. C'est le cas des énoncés de (1):

(1) l'assassin de Smith est un salaud

qui se paraphrasent par *en tant qu'assassin de Smith, l'assassin de Smith, quel qu'il soit, est un salaud*, comme celui des énoncés de (2):

(2) l'assassin de Smith peut être un honnête homme

dont une paraphrase est *en tant qu'assassin de Smith, l'assassin de Smith, quel qu'il soit, peut être un honnête homme*. En effet, notre paraphrase de (1) se laisse expliciter comme:

parce qu'il a assassiné Smith, l'assassin de Smith, quel qu'il soit, est un salaud

⁶ Cf "reference and definite descriptions", reproduit dans D.D.Steinberg et L.A. Jakobovits, *Semantics* (Cambridge University Press, 1971).

Ce qui fait apparaître dans (1) un principe argumentatif, que l'on pourrait encore exprimer par *assassiner est mal*. De même, sous une lecture attributive, (2) est encore explicitable par:

bien qu'ayant assassiné Smith, l'assassin de Smith, quel qu'il soit, peut être un honnête homme

et (2) énonce donc lui aussi un principe argumentatif, par exemple celui que formule *assassiner n'est pas nécessairement condamnable*. Ainsi, les lectures attributives de (1) et (2) expriment des principes argumentatifs dans les contenus desquels, et les sujets, et les prédicats, interviennent.

Mais les énoncés à lecture attributive ne sont pas les seuls exemples de cette première catégorie. Considérons en effet (3):

(3) mon fils a réussi ses examens

et plus précisément l'interprétation de (3) qui n'appelle aucune connaissance préalable sur le fils ou le locuteur. Selon Donnellan, cette interprétation repose sur une lecture référentielle du sujet. Selon moi, elle utilise à nouveau la signification argumentative du sujet et cet énoncé appartient lui aussi à la première catégorie d'énoncés prédicatifs.

Pour montrer cela, je commencerai par dire, à la suite de Grize⁷, que, sous cette interprétation, (3) n'attribue pas la réussite au référent de *mon fils*, mais construit un "objet de discours", *mon-fils-qui-a-réussi* ou la réussite-de-mon-fils. Qu'est-ce que j'entends par "objet de discours" ? Selon moi, un objet de discours est, d'une part, quelque

⁷ Cf par exemple Borel, Gize, Mieville *Essai de logique naturelle*, chap 3, Peter Lang, 1983c ou encore Berrendonner "quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux", *TRANEL* n23, Neuchâtel, déc. 1995, auquel je reprends ce terme d' "objet de discours."

chose construite par le discours mais c'est aussi, et c'est cela qui va m'importer, quelque chose au sujet de quoi on va faire ensuite un discours. Lorsque je dis que (3) construit un objet de discours, je dis en particulier que (3) appelle une suite, s'inscrit dans un discours plus long, comme par exemple:

(3') mon fils a réussi ses examens: je suis content

Ici (3) construirait l'objet la-réussite-de-mon-fils et cet objet, en quelque sorte insaturé comme le prédicat frégeén, serait saturé par *je suis content de...* En termes argumentatifs, on pourrait rendre compte de cela en disant que, sous cette interprétation, (3) est l'argument d'un enchaînement argumentatif, par exemple (3'). Mais j'irai encore un peu plus loin. La notion d'objet de discours, que j'ai de façon quelque peu simpliste évoquée précédemment, suppose que l'on peut sémantiquement construire la réussite-de-mon-fils indépendamment du contentement qu'elle me procure. Selon moi au contraire, le lien entre l'objet de discours et le discours a son sujet est tel que c'est seulement leur combinaison qui fait sens. En termes argumentatifs, le lien entre l'argument et la conclusion d'un enchaînement normatif me semble tel que c'est seulement l'enchaînement, tout entier, qui fait sens. Ainsi, lorsque j'envisage, pour un énoncé de (3), l'interprétation qui l'inscrit dans un discours plus long, comme (3'), mais qu'il a le même sens que l'enchaînement (3') tout entier. (3) est pour moi un résumé de (3'), comme un énoncé atrophié de la structure (3'). Et, comme (3'), (3) exprime donc un principe argumentatif. Ce principe pourrait encore se formuler *la réussite d'un proche est agréable* et ainsi le sujet grammatical *mon fils*, comme le prédicat *avoir réussi*, participe à la détermination du contenu de ce principe.

La construction de l'argumentation des énoncés prédicatifs de la second catégorie est d'un tout autre ordre.

3. Seconde catégorie d'énoncés prédicatifs argumentatifs:

Cette seconde catégorie regroupe des exemples comme:

- (4) le sujet d'examen était difficile
- (5) ma voiture est en panne
- (6) ce niveau de difficulté se retrouve dans le sujet d'examen
que tu proposes
- (7) cette église est un lieu de prière
- (8) ce problème doit être résolu

Les interprétations que je retiendrai pour ces énoncés seraient à nouveau toutes décrites par Donnellan comme reposant sur une lecture référentielle du sujet. Selon moi au contraire elles contiennent toutes des argumentations dans la construction desquelles la signification argumentative du sujet intervient. Cette construction est cependant différente de celle qui caractérise la première catégorie d'énoncés. Cette fois, c'est seulement l'un des termes de l'énoncé qui fournit le principe argumentatif, ou plutôt la famille de principes - ce terme pouvant appartenir au groupe sujet comme au groupe prédicat. Ensuite, un terme de l'autre groupe agit sur cette famille, soit pour en transformer certains principes, soit pour organiser argumentativement l'ensemble de la famille. C'est ce que je vais maintenant développer en étudiant ces quelques exemples.

Je m'intéresserai uniquement à l'une des interprétations possibles de (4), celle où l'énoncé de (4) sert à critiquer, à dévaloriser, le sujet d'examen. A nouveau cet énoncé ne me semble pas attribuer une certaine propriété à une certaine chose. Car ce que est qualifié de difficile, ce n'est pas cette (éventuelle) chose qui, identifiée par *le sujet d'examen*, existe indépendamment de sa description. Rien, en tant que chose, **en tant que** simple existant, n'est difficile. Au contraire, ce que

le locuteur de (4) affirme, c'est la difficulté du sujet d'examen, en tant que sujet d'examen. Le prédicat *être difficile* porte sur la description même de l'éventuel référent de le *sujet d'examen*, sur le sens de *sujet d'examen* - et non sur son référent⁸. Ceci acquis, (4) n'est cependant pas du même type que (1) ou (2): (4) n'affirme ni que le sujet est difficile **parce que** c'est un sujet d'examen, ni que le sujet est difficile **bien que** ce soit un sujet d'examen. Le prédicat de (4) n'a pas ici pour fonction de désigner une propriété que complèterait, expliciterait, ou encore s'ajouterait au sens de *sujet d'examen*. Sous l'interprétation que j'ai retenue, un sujet d'examen difficile n'est pas un sujet d'examen qui **de plus** est difficile: c'est simplement un mauvais sujet d'examen. Comment préciser cela? Je dirai d'abord qu'un sujet d'examen est fait pour sélectionner: il doit faire réussir ceux qui ont telle qualité, et il doit faire échouer les autres. Or, à ce titre, un sujet d'examen difficile, comme d'ailleurs un sujet d'examen facile, n'est plus complètement un vrai, un bon sujet d'examen, puisqu'un sujet difficile va empêcher de passer de bons étudiants. On pourrait presque dire qu'un sujet d'examen difficile n'est pas un sujet d'examen, comme la bergerie en ruine vue par Socrate n'est pas une de ces bergeries que l'interlocuteur de Socrate voulait décrire pour obtenir la signification du mot *bergerie*.

Pour rendre compte de cela, je dirai que le terme *sujet d'examen* évoque deux argumentations. D'une part:

(4.1) si un étudiant est bon, il réussira l'examen et d'autre par:

(4.2) si un étudiant n'est pas bon, il ratera l'examen

⁸ On pourrait défendre les "classiques" en m'objectant que le référent de *le sujet d'examen* n'est pas le sujet d'examen en tant que chose mais le sujet d'examen en tant que sujet d'examen. Mais, à la suite d'Abélard pour qui Socrate en tant qu'homme, c'est Socrate, je ne vois pas comment distinguer les (éventuels) référents d'expressions du type *X* et *X en tant que P*.

Ces deux argumentations font partie de la signification de *sujet d'examen*, ce sont elles deux qui font du sujet d'examen un moyen de sélection, et un signe de la présence de ces deux argumentations dans la signification de *sujet d'examen* est précisément qu'on peut dévaloriser un tel sujet aussi bien par *difficile* que par *facile*. La prédication par *difficile* agira sur l'une de ces argumentations, à savoir (4.1), qu'elle transformera en *même de bons étudiants rateront*. Et la prédication par *facile* agira sur l'autre. Elle transformera (4.1) en *même de mauvais étudiants réussiront*. Dans cette interprétation de (4), les argumentations sont donc fournies par le sujet grammatical, et le prédicat a pour seule fonction, tel un opérateur, de transformer certaines de ces argumentations et de conserver les autres - le résultat étant l'argumentation de (4).

Je décris de la même façon certaines interprétations de (5) ou de *cette bergerie est en ruine*. Car à nouveau le groupe sujet *ma voiture* de (5) n'as pas nécessairement pour fonction de permettre l'identification d'un objet qui, en tant qu'objet, serait ensuite dit en panne par le locuteur. (5) peut par exemple avoir pour seule fonction d'affirmer que son locuteur est incapable de surmonter cette distance que le terme *loin* décrit comme un obstacle. C'est alors précisément parce qu'il s'agit de sa voiture, et non d'un quelconque objet, que le locuteur se trouve dans cette incapacité: c'est sur le sens de *ma voiture*, et non sur son référent, que le prédicat *en panne* agit. Pour rendre compte de cela, je dirai d'abord qu'une voiture est un moyen de surmonter l'obstacle que peut être la distance: la signification même du mot *voiture* contient le principe argumentatif qu'exprime l'enchaînement exceptif *c'est loin pourtant on peut y aller*. C'est alors sur ce principe que la prédication par *en panne* agira, le transformant en un autre principe, à savoir celui qu'exprime l'enchaînement normatif *c'est loin donc on ne peut pas y aller*. Cette interprétation de (5) est donc bien du même type que (4), et il en ira encore ainsi pour *cette bergerie est en ruine*. Il y a dans la signification même de *bergerie* l'idée de lieu clos qui permet de protéger les moutons,

ou de les empêcher de se sauver. L'environnement est vu comme menaçant et la bergerie empêche cette menace de se réaliser. En prédisant par *en ruine*, le locuteur rend à nouveau possible la réalisation de cette menace.

Enfin, notons-le encore, ce n'est pas toujours le sujet grammatical qui, dans ce type d'énoncés, fournit les principes ensuite transformés: ainsi, c'est le prédicat de (6) (par le terme *sujet d'examen*) qui fournit les principes et c'est le sujet (*difficulté*) qui effectue la dévalorisation.

La construction de l'argumentation de (7) est un peu différente. On trouve cet énoncé affiché dans les églises reconnues pour leur intérêt historique ou esthétique. Il est alors bien sûr adressé, non aux fidèles, mais aux touristes, à qui il demande d'être discrets. La donnée de ce contexte ne suffit cependant pas à lever toute ambiguïté car le présent du verbe *est* peut recevoir (au moins) deux interprétations. Ce présent peut d'abord faire référence à l'écoulement du temps, à ce temps qui détruit, ou du moins donne un devenir aux choses. Énoncé en quelque sorte militant, (7) marquerait la résistance des fidèles et serait paraphrasable par *bien que devenue un lieu de tourisme, cette église est encore un lieu de prière*. Mais le présent de *est* peut aussi être atemporel et c'est cette interprétation que je retiendrai. Car ce qui me semble alors remarquable, c'est à la fois le vide informatif de *une église est un lieu de prière*, et en même temps la vigueur avec laquelle *cette église est un lieu de prière* exige le silence des visiteurs.

Selon la conception "classique" de l'énoncé prédicatif, ce contraste serait un effet pragmatique. En particulier, la structure sémantique de (7) ne se distinguerait pas de celle de (7) *cette église est le lieu de rencontre des célibataires du quartier*. Grâce aux déictiques, les deux groupes *cette église* auraient pour seule fonction d'identifier des objets, puis les deux prédications attribueraient à ces objets les propriétés désignées par les prédicats. L'énoncé *cette église est une église*

recevrait encore la même description. Ce serait dans un second temps, surajouté à cette analyse sémantique préliminaire, que les "classiques" distingueraient l'intérêt informatif de ces divers énoncés. Ils concluraient ainsi que *cette église est une église* a peu d'intérêt: à quoi bon en effet attribuer à un objet une propriété qui a permis de l'identifier ? La même question se poserait à l'issue de l'étude de *cet homme est un animal*: les hommes ne sont-ils pas tous, par définition même, des animaux. Et finalement (7), sous l'interprétation du présent que j'ai retenue, soulèverait encore cette question. Comment concevoir un dialogue non ironique comme "Cette église est lieu de prière - Merci de me l'apprendre."?

Les églises semblent bien être, par définition, des lieux de prière et (7) semble donc du même type que *cet homme est un animal*. Les "classiques" s'appuieraient alors précisément sur ce vide informatif de (7), ce manquement aux principes de la conversation, pour lancer un calcul pragmatique fournissant, dans le cas de (7), l'élément de sens "soyez discret". Un tel calcul ne semble pas devoir poser problème, vu la proximité de *ceci est un lieu de prière, ceci est un lieu sacré, ceci doit être respecté*. Mais une telle approche me semble par contre incapable de rendre compte du fait que (7) serait difficile à comprendre s'il était affiché dans une église sans intérêt esthétique, ou touristique. *Cette église*, c'est cette église qui est un lieu de tourisme. Cet élément de sens est nécessaire à l'interprétation de (7); or je ne vois guère pourquoi cet élément de sens serait nécessaire au calcul pragmatique précédent - ni, par contre coup, comment ce calcul pragmatique pourrait l'appeler. De même, cette approche ne permet pas de comprendre pourquoi (7") *l'église a deux tours carrées de la place Victor Hugo est un lieu de prière* est plus difficile à interpréter que (7): pourquoi le calcul pragmatique sous-jacent à l'interprétation de (7) ne pourrait-il être entrepris dans le cas de (7") qui, comme (7), comporte les termes *église* et *lieu de prière* ?

Selon moi, (7) ne réalise pas la même structure sémantique

que (7'), et cela précisément à cause de la proximité de *église* et *lieu de prière*. De façon générale, soit *X est P* une structure dans laquelle la signification p de P est déjà inscrite dans ce que signifie le terme (éventuellement complexe) X. Je dirai que la signification même de *X est P* impose d'interpréter ses énoncés de manière à ce que l'occurrence de X évoque, et p, et un élément de sens (argumentativement) contraire à p. Ainsi, la signification même de la phrase sous-jacente à (7) impose, selon moi, à l'occurrence de *cette église* d'évoquer un discours argumentativement contraire à *ceci est un lieu de prière*. Il s'agira ici du discours *ceci est un lieu de tourisme* et c'est le déictique *cette* qui va introduire cet élément. En effet, en évoquant la situation d'énonciation, le déictique introduit ceux à qui (7) est adressé: à savoir des visiteurs, et non des fidèles. *Cette église*, c'est cette église que vous visitez, et par conséquent, cette église qui est visitable. Autrement dit, la fonction de *cette* n'est pas tant ici de permettre l'identification d'un lieu, par exemple Notre-Dame du Taur, à Toulouse. Sa fonction est plutôt d'évoquer le discours (7.1) *Notre-Dame est un lieu de tourisme*, et plus généralement d'évoquer un discours en contradiction avec le discours (7.2) *Notre-Dame est un lieu de prière* fourni par le terme *église*. Cette contradiction, précisons-le, est une contradiction argumentative. (7.1) et (7.2) ne sont selon moi que les résumés d'enchaînements plus longs et sont ici explicites, vu le context d'énonciation, en:

(7.1) Notre-Dame est un lieu de tourisme donc on peut le
visiter librement

et:

(7.2) Notre-Dame est un lieu de prière donc on doit le
visiter discrètement

C'est en tant qu'enchaînement normatifs que (7.1) et (7.2) sont opposés.
Cette description de (7) permet de comprendre pourquoi (7)

serait difficile à interpréter s'il était affiché dans une église sans intérêt touristique: comment en effet suivre dans ce cas la consigne sémantique de déterminer un élément de sens contraire à *ceci est un lieu de prière* ? De même, cette description de la signification des phrases du type de (7) permet de comprendre pourquoi (7") est plus difficile à interpréter que (7). La raison me semble en être qu'on s'attend à ce qu'un des termes pleins de *l'église a deux tours carrés de la place Victor Hugo* évoque le discours en contradiction avec (7.2); or tel n'est pas le cas. Mais une question se pose encore: si, comme je le soutiens, le terme *église* évoque ce que signifie *lieu de prière*, quel est lors le rôle de la prédication (7) ? Je dirai que la prédication par *lieu de prière*, précisément, parce qu'elle réaffirme le discours (7.2) déjà évoqué par le terme *église*, a pour fonction de mettre en avant (7.2). Cela tout comme la prédication *cette église est un lieu de tourisme*, marmonnée par un visiteur énervé, aurait quant à elle pour fonction de mettre en avant (7.1). Plus précisément, cette préférence, que marquent ici les prédications, pour l'un des deux enchaînements évoqués par le groupe sujet, cette préférence se fait au détriment de l'autre enchaînement. En préférant (7.2), *cette église est un lieu de prière* éloigne (7.1) et (7) est ainsi comparable a:

Notre-Dame est un lieu de tourisme mais Notre-Dame
est un lieu de prière

Parallèlement, cette église est un lieu de tourisme serait comparable a:

Notre-Dame est un lieu de prière mais Notre-Dame est
un lieu de tourisme

Ainsi, le sujet a ici pour fonction d'introduire des principes argumentatifs que la prédication quant à elle se contente ensuite d'organiser.

Il en va de même pour (8). Etudions en effet la signification du

terme *problème* et pour cela considérons d'abord les énoncés (8') *ce problème est facile* et (8'') *ce problème est difficile*. Le premier de ces énoncés dévalorise le problème, cela de la même manière que *le sujet d'examen était facile* dévalorisait le sujet d'examen. Cela ne suffit cependant pas pour conclure à l'introduction des principes argumensatifs définitoires de *sujet d'examen* dans la signification du mot *problème*. En effet, ces principes définitoires de *sujet d'examen* étaient aussi responsables de l'effet dévalorisant de la prédication de *sujet d'examen* par *difficile*. Or, (8'') ne dévalorise pas mais au contraire renforce le caractère problématique⁹. C'est pourquoi je dirai plutôt que *problème* évoque un enchaînement comme:

(8.1) sans effort, on ne peut pas le résoudre

C'est sur cet enchaînement qu'agira la prédication par *facile*, en le transformant en *même sans effort, il est peut-être possible de le résoudre*. Par ailleurs, les adjectifs *bénin* et *grave* ont, vis à vis du terme *problème*, le même comportement que *facile* et *difficile*: on le renforce aussi bien par le prédicat *grave* que par le prédicat *difficile*. C'est pourquoi j'introduirai aussi dans la signification de *problème* le principe qu'exprime:

(8.2) si on ne le résoud pas, on aura des ennuis.

Maintenant, notons-le, (8.1) argumente vers *repoussons sa résolution* tandis que (8.2) argumente vers *ne repoussons pas sa résolution*: il y a, à l'intérieur même de la signification de *problème*, une contradiction

⁹ Les adjectifs *facile* et *difficile* sont ce que Ducrot appelle des modificateurs, déréalisant et réalisant, du terme *problème*. Pour une définition de ces notions, on pourra voir son article "les modificateurs déréalisants" (*Journal of Pragmatics*, vol. 24, n1;2, 1995).

argumentative. C'est cette contradiction qu'exploite, selon moi, (8). En réaffirmant la nécessité d'agir qu'entraîne (8.2), la prédication de (8) préfère (8.2) à (8.1) et (8) serait paraphrasable par *sans effort, on ne peut pas résoudre mais si on ne le résoud pas on aura des ennuis*. La contre-partie *si on ne le résoud pas, on aura des ennuis mais sans effort, on ne peut pas le résoudre* serait exprimable par *ce problème est bien difficile* (avec un *bien* qui se rapproche de *trop*).

3. Conclusion

Je rappelle ma thèse: il existe toute une famille d'énoncés prédicatifs dont les sens contient une argumentation elle-même construite sur l'argumentativité du sujet grammatical: la prédication peut alors n'effectuer aucune forme d'attribution par rapport à un objet auquel le sujet référerait.

Il s'agit là d'une thèse sémantique, et non rhétorique. Ces principes argumentatifs dont je parle ne sont pas des lieux communs de nos sociétés, utilisés par le locuteur en vue de persuader ses interlocuteurs. Certes, dire *mon ami, le grand acteur X, voulait s'acheter un appartement a Londres* n'est certainement pas innocent du point de vue rhétorique. Le locuteur de cet énoncé travaille sûrement à donner une bonne image de lui-même, et cela dans l'espoir de faire admettre ce qu'il dira dans la suite de son discours. Mais ce que j'appelle "argumentation" n'est qu'accidentellement une affaire de persuasion et lorsque je soutiens l'idée que le sujet peut fournir un principe argumentatif, avec ou sans l'aide du prédicat, je veux dire que ce principe est directement lié à la signification même des mots du sujet. Il est explicitement, immédiatement, exprimé par l'énoncé prédicatif et un signe de cette participation des principes argumentatifs au sens des énoncés est pour moi que c'est précisément cette argumentativité qu'exploiteront ensuite certains connecteurs ou opérateurs de la langue.

Cela ne signifie cependant pas que nos discours me semblent enfermés dans l'ordre argumentatif, n'évoquant ainsi que d'autres discours, sans jamais faire allusion au monde extra-linguistique. Je pense au contraire qu'ils se présentent comme dirigés vers quelque chose qui leur est étrangère et par là supposent un monde extra-linguistique, dans lequel ils s'ancrent. Simplement, mis à part les déictiques, aucun terme de nos énoncés, aucun groupe syntaxique, ne me semble spécialisé dans cet "ancrage" et par contre coup aucune opération linguistique ne me semble pouvoir être définie par référence à ce qu'est (ou ce qu'est censé être) l'extra-linguistique. En particulier, le sujet grammatical ne permet pas, selon moi, l'identification d'un objet du monde et par contre coup la prédication n'est pas le reflet linguistique d'une relation d'inhérence que pré-définirait une science physique ou psychologique de l'extra-linguistique. Pour moi, c'est au sein même du linguistique que s'organisent nos discours et c'est seulement ensuite que cette organisation globale parle du monde.